

25 OCTOBRE 2024



Invitation des maîtres Défi Sher - Halloween



LIEU

Centre sportif Yvon-Lamarche (Campus principal
2500 Boul. de l'Université, Sherbrooke, QC J1K 2R1)

INSTALLATIONS

1 bassins, 8 couloirs, 25m
Bassin A

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

18 octobre 2024, 23h59

COMITÉ ORGANISATEUR

Directeur de rencontre
Hilel Bouakkaz
dir.rencontre.sher@gmail.com

Responsable des inscriptions
Caroline Boily
inscriptionsher@gmail.com

Responsable des officiels
Isa Davidson
officielnatationsher@gmail.com

INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

RÈGLEMENTS

- L'invitation des **maitres Défi Halloween** est sanctionnée par la Fédération de natation du Québec
- Les règlements de Natation Canada des Maitres Nageurs et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin;
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs à la Fédération de natation du Québec ou de leur propre fédération provinciale/nationale;
- Les nageurs doivent être âgés de 18 ans ou plus en date de la première journée de compétition;

ÉPREUVES

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 3 épreuves individuelles.
- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 1 épreuves de relais.

ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEURS ET ENTRENEUSES

Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ.

Tous les entraîneurs doivent se conformer au Règlement de sécurité de la natation en bassin de la FNQ.

Afin de pouvoir participer et être le seul entraîneur à des compétitions sanctionnées de type maitres, l'entraîneur d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « formé » du sport communautaire. (Mesures d'exception applicable pour les nouveaux entraîneurs : [Règlement de sécurité de la natation en bassin](#))

FORMAT DE LA COMPÉTITION

CATÉGORIES D'ÂGE

- o Les groupes d'âges pour les épreuves individuelles sont :
 - 18-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44, 45-49, 50-54, 55-59, 60-64, 65-69, 70-74, 75-79, 80-84, et ainsi de suite par incrément de 5 ans.
- o Les groupes d'âges pour les épreuves de relais sont :
 - 72-99, 100-119, 120-159, 160-199, 200-239, 240-279, 280-319, et ainsi de suite, par incrément de 40 ans.
 - Le groupe d'âge d'une équipe de relais est déterminé en cumulant les âges au 31 décembre de l'année en cours, en années entières, des 4 membres de l'équipe.

IMPORTANT : La catégorie d'âge du nageur sera établie selon son âge au 31 décembre de l'année en cours.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- o Toutes les épreuves se nageront mixtes et finales contre-la-montre.

ÉPREUVES DE RELAIS

- o Les relais se nageront comme suit :
 - Les membres de chaque équipe de relais doivent être affiliés au même club ; les nageurs non réunis au sein d'un même club ne peuvent concourir à moins d'une permission spéciale du directeur de rencontre. L'équipe participera alors sous EXHIBITION et aucun temps des nageurs ne sera reconnu ni inscrits aux résultats.
 - Les épreuves de relais peuvent être masculines, féminines ou mixtes (mixte : 2 hommes et 2 femmes).
 - La participation au relais **Surprise-Halloween** est gratuite. Les équipes pour ce relais seront construites au hasard parmi les participants inscrits. Ce relais sera sur une distance de 25m. Un prix en argent dont la valeur dépend des inscriptions sera remis à l'équipe gagnante.

TEMPS DE PASSAGE OFFICIEL

- o Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au commis de course, au plus tard avant le début de la compétition.

HORAIRE ET PROGRAMME

- o L'échauffement et la compétition se dérouleront dans le bassin A. Le bassin B sera disponible pour le dénageage.

Samedi 25 octobre 2024
<u>Bassin A</u>
<u>Finale directe par le temps</u> Échauffement 16h00-16h50 Début de la compétition 17h00
50 Libre 100 Libre 50 Dos 100 Dos 200 Libre
Relais Surprise-Halloween 4 X 25 libre Relais 4 X 50 libre
50 Brasse 100 Brasse 50 Papillon 100 Papillon 400 Libre

MODIFICATIONS ET FORFAITS

- o Les forfaits devront être remis au commis de course au moins trente (30) minutes avant le début des épreuves. Les forfaits peuvent être aussi faits à l'avance par courriel au (inscriptionsher@gmail.com)
- o Une pénalité de 25\$ sera appliquée pour tout forfait non-déclaré dans la période autorisée.

PAUSES

- o En cas de besoin, le comité organisateur se réserve la possibilité d'insérer des pauses en cours de session.

OFFICIELS

- o Toute personne intéressée à collaborer comme officiel est priée de communiquer avec nous (officielnatationsher@gmail.com) et/ou de se présenter au local des officiels (local 3110) au moment des périodes d'échauffement ou de remplir le formulaire suivant: <https://forms.gle/TTVZGQ9zcPZagHWJ9>
- o Tout officiel majeur désirant travailler dans une fonction spécifique durant la rencontre doit nous contacter à l'avance.

Responsable des officiels
Isa Davidson

RÉSULTATS, CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

RÉSULTATS

- Disponibles via l'application SplashMe.

RÉCOMPENSES

- Des rubans sera remise à chaque nageur pour les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} places des épreuves individuelles.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
- Toutes les inscriptions devront obligatoirement être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- 18 octobre 2024, 23h59.

FRAIS D'INSCRIPTION

- 7.48\$ de frais fixes de participation par nageur
- 12.00\$ par épreuve individuelle
- 14.00\$ par épreuve de relais (par équipe de relais)

Le paiement devra être remis au commis de course avant le début de la compétition.

Veillez faire le chèque à l'ordre de : Le Club de natation de Sherbrooke

INSCRIPTION TARDIVE - Après le 18 octobre 2024

- Il sera possible d'ajouter un nageur après la date limite des inscriptions jusqu'au MARDI 22 OCTOBRE 2024 à 23h59.
- Les frais totaux d'inscription pour inscriptions tardives seront facturés au double du tarif régulier.

CHANGEMENTS AUX INSCRIPTIONS

- Les changements aux inscriptions autres que des retraits/forfaits déclarés déjà soumis seront acceptés jusqu'au 22 OCTOBRE 2024 à 23h59.
- Chaque changement sera facturé au coût de 25\$ par changement.

Aucun ajout ou changement ne sera accepté à compter du 23 OCTOBRE 2023

*Pénalités pour défaut d'inscription

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.

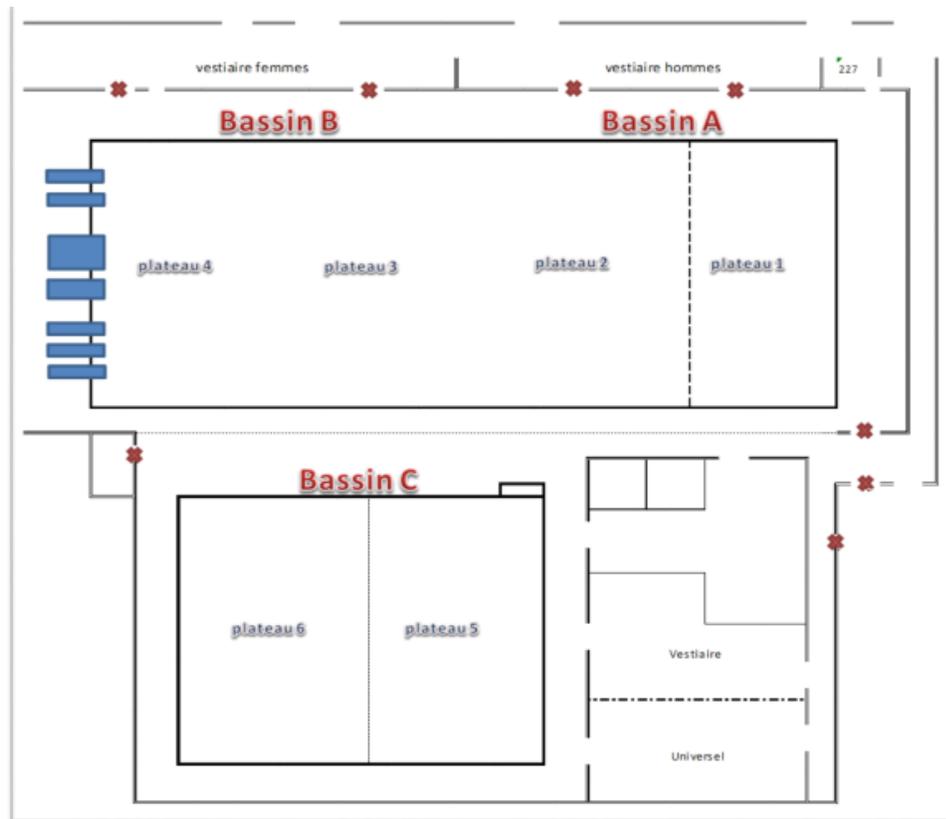
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
- La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle recevra le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
- Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

STATIONNEMENT

- Les stationnements sont payants en tous temps

PLAN DE LA PISCINE



Hébergements suggérés

(Ententes signées avec le club de natation de Sherbrooke)

**Pour obtenir les meilleurs prix, veuillez communiquer
directement avec l'hébergement**

Hôtellerie Jardins de ville 4235, Boul. Bourque Sherbrooke	Direction@jardinsdeville.com 1 (800) 265-7119
Comfort Inn 4295 Boul. Bourque Sherbrooke	nathan.trudel@innvesthotels.com (819) 564-4400
Hôtel Le Président 3535, rue King O Sherbrooke	Groupes@hotellepresident.com 1 (800) 363-2941
Chalets deVille 87 rue School North Hatley https://www.chaletsdeville.com/	contact@chaletsdeville.com (819) 821-9576